

Profil social du footballeur Algérien

Pr : Ahcen Kasmi

Université Alger 03

Email ; kasmi_ahc@yahoo.fr

Summary: The study covers a population of one hundred ninety footballers playing in ten national clubs , all signatories of sports clubs in the professional league championship 1 and 2. The purpose is to identify the social profile of the Algerian footballer. To do this, we have chosen as the research protocol, the questionnaire. The results of the study emphasizes average grade and family living environment with a father civil servant of Algerian football player ; the study shows that this kind of player lives in big cities and mostly in apartments , starting his football career very young , especially in the commons closest to home.

Keywords: profile, social, football.

ملخص :

هذه الدراسة تخص عينة مكونة من مائة وتسعين لاعبي كرة القدم الذين ينشطون في عشرة أندية وطنية و هم منخرطين في نوادي رياضية للبطولة المحترفة القسم 1 و 2. الغرض من ذلك هو التعرف على الملمح الاجتماعي للاعب كرة القدم الجزائري . لتحقيق ذلك ، استعملنا الاستبيان كأداة للبحث. نتائج الدراسة تشير إلى أن لاعب كرة القدم الجزائري له مستوى دراسي متوسط ، يعيش في وسط أسري ذات دخل متوسط أين يشغل الأب منصب موظف ، يسكن في شقة بالمدن الكبرى ، وبدأ مساره الكروية في سن مبكرة و ذلك بالتدريب في الملاعب الجوارية القريبة من المنزل.

كلمات الدالة : الملمح ، والاجتماعية ، وكرة القدم.

Résumé : L'étude porte sur une population de cent quatre vingt dix footballeurs évoluant dans dix clubs nationaux, tous signataires dans des clubs sportifs du championnat professionnel de ligue 1 et 2. Le but est d'identifier le profil social du footballeur algérien. Pour ce faire, nous avons choisi comme protocole de recherche, le questionnaire. Les résultats de l'étude soulignent que footballeur Algérien a un niveau scolaire moyen, évolue dans un cadre de vie de famille moyenne, a un père fonctionnaire, habite en appartement dans la grande ville et a débuté sa carrière de footballeur très jeune, en s'entraînant dans les terrains communaux à proximité de chez lui.

Mots clefs : profil, social, football.

1. Problématique

Le sujet que l'on se propose d'étudier consiste à l'identification du profil social du footballeur algérien, sachant que la pratique de cette discipline ne peut être un fait de hasard. Cette difficulté de pratique s'explique par le fait que, depuis la naissance de cette discipline en Chine (Tchouka), ce sport ne cesse d'évoluer. Il est passé d'une structure classique, qui est à la portée de tous, à une structure moderne, avec ses différentes formes d'exigences.

Les raisons de ces tendances sont diverses. Certaines trouvent leurs origines dans les travaux de Karin Bui-Xun (2000) soulignant dans ses conclusions que « quelque soit le niveau de pratique sportive, le facteur social aura obligatoirement une incidence sur la vie de ces joueurs ». Plusieurs interrogations peuvent être évoquées autour de la question de profil.

2. But de l'étude

Le but de cette étude est orienté vers l'identification du profil social du footballeur algérien. L'investigation cible un certain nombre de données sociales, du genre : le niveau d'instruction, le cadre de vie, la localité d'habitation, le type de logement, la profession du père, le lieu de pratique du football, la distance du lieu de pratique et la première licence.

3. Méthodologie

3.1., Population d'étude : Elle concerne dix clubs sportifs, il s'agit de Chabab Riadhi Belouizdad (CRB), Jeunesse Sportive Madinet Bejaia (JSBM), Jeunesse Sportive Kabylie (JSK), Moulidia Club d'Alger (MCA), NasrAthlétique Hussein Dey (NAHD), Olympique Moustaqbel Ruisseau (OMR), Union Sportive Madinat Alger (USMA), Union Sportive Madinat Annaba (USMA), Union Sportive Madinat Blida (USMB), Raed Club Kouba (RCK), évoluant au championnat professionnel de ligue 1 et 2. Cent quatre vingt dix footballeurs de la catégorie des juniors âgés entre 16 et 18 ans ($SD = 1.02$) étaient concernés par l'enquête. Ces joueurs avaient une expérience de 7 années de pratique en moyenne ($SD = 0.94$) dans le domaine de la compétition et se présument comme les prétendants de l'élite nationale.

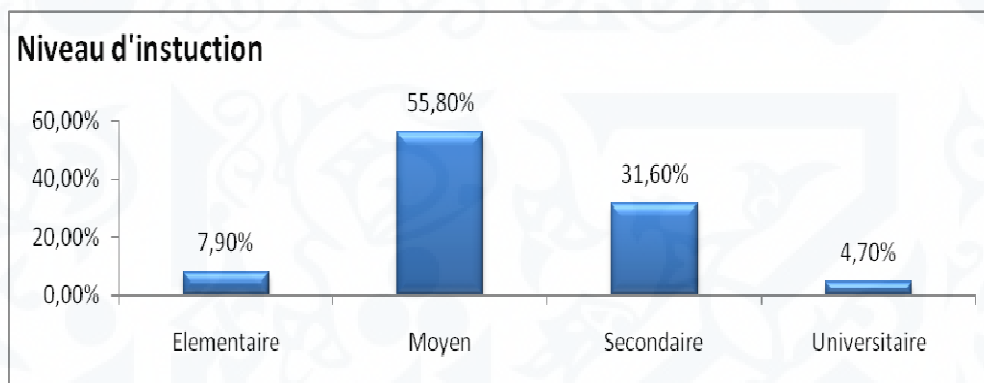
3.2., Procédure de vérification : C'est le questionnaire que nous avons choisis comme protocole de recherche pour cette étude, sachant que celui-ci remplit deux fonctions, celle de la facilité des conditions de passation et celle de la possibilité d'une récolte d'un grand nombre d'information. Les questions que nous avons posées se limitent particulièrement au facteur d'identification du profil social footballeur.

3.3., Analyse statistique: Le cycle de travail se résume par une édition d'un certain nombre de tableaux, et une extraction des données en fonction des variables d'étude. Les données récoltées sont intégrées dans une base de données informatique en dressant des tableaux de comparaison (SPSS) en vue du calculer les pourcentages et le Khi2.

4. résultats et discussion

4.1., Niveau d'instruction

Figure. N° 01 : Présentation graphique selon les différents niveaux d'instruction



La lecture des résultats enregistrés soulignent que la plus part des footballeurs questionnés ont quittés prématurément leurs scolarités. Un taux de 7.9 % de la population étudiée a seulement un niveau scolaire élémentaire. Par contre, plus de la moitié des enquêtés (51.0 %) déclarant avoir un niveau scolaire juste moyen. Un taux de 36.4 % de la population interrogée ne possède qu'un niveau scolaire secondaire. Une petite minorité, estimée à 4.7 % de la population étudiée présente un niveau universitaire.

Le niveau d'instruction de la population étudiée est donc moyen, et ce malgré une volonté politique de scolarisation maintes fois affichée par l'État Algérien notamment, dans le chapitre III sur les principes fondamentaux de l'éducation nationale. L'article 10 rappelle que « l'État garantit le droit à l'enseignement à toute Algérienne et tout algérien sans discrimination fondée sur le sexe, l'origine sociale ou l'origine géographique ».

L'enseignement est gratuit à tous les niveaux dans les établissements relevant du secteur public de l'Éducation nationale. Ainsi, l'enseignement est obligatoire pour toutes les filles et tous les garçons âgés de 6 à 16 ans. Toutes ces garanties demeurent particulièrement insuffisantes pour élever le niveau scolaire de ces footballeurs.

L'explication plausible à cet échec scolaire est à notre avis, liée au problème d'entraînement « indisponibilité des terrains d'entraînement ». Plusieurs clubs sont confrontés à ce type de situation. Un terrain de football est partagé par 04 clubs, D1, Régionale I, Régionale II, et de Ligue (départemental). Le club phare, de DI en plus de toutes ces petites catégories, a besoin d'un volume d'entraînement assez important, vu ses exigences en matière de préparation et

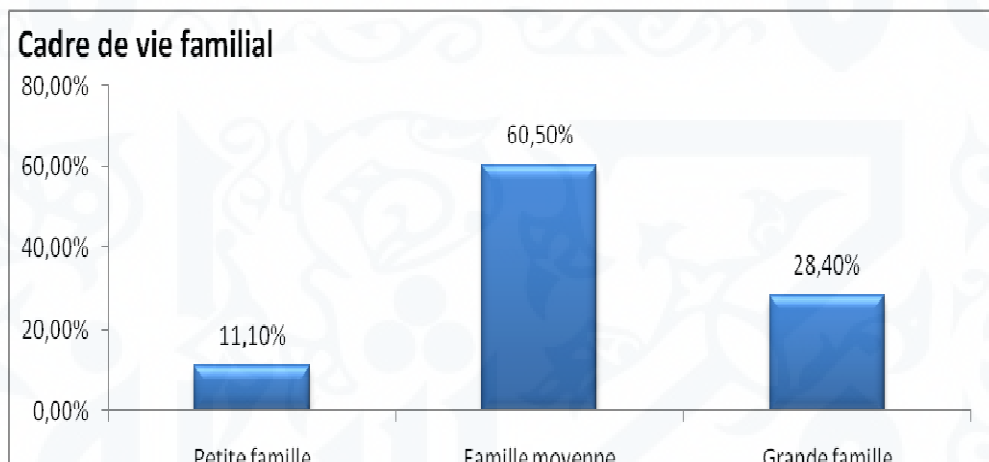
les objectifs qui lui sont assignés. Les créneaux de la journée les arrangent le plus, (terrain libre de 8 h du matin à 16 h de l'après midi).

Les autres clubs ne sont pas concernés par ces créneaux. D'une part, les objectifs de ces clubs ne sont pas aussi importants que le club phare et d'autre part, l'indisponibilité des joueurs pour s'entraîner pendant la journée. Ils préfèrent avoir des créneaux en fin de journée (après le travail pour ceux qui travaillent et après les cours pour ceux qui sont scolarisés).

Alors, les entraîneurs font pression sur leurs joueurs pour être disponibles pendant la journée, afin de prendre part aux entraînements avec le groupe. Leur présence, quelque part forcée, se répercute sur leurs cursus scolaires. Faute d'existence de classes spéciales "Sport Étude", afin d'aménager ces enfants à la pratique sportive de haut niveau. Pour rappel, les établissements scolaires, sport étude, existant sur le territoire Algérien sont loin de satisfaire demande. Les rares établissements opérationnels privilégient, particulièrement les athlètes des équipes nationales.

4.2., Cadre de vie familial

Figure n° 02 : Présentation graphique selon les différents cadres de vie familiaux



C'est le type de famille moyenne qui enregistre le taux le plus élevé dans la pratique du football. Ce taux est de l'ordre de 60.5 %, (115 réponses sur les 190). Une partie moins importante de la population questionnée vit dans des foyers de grande famille : (54 réponses soit un taux de 28.4 %. Pour ce qui est des petites familles, on enregistre un taux de 11.1 %, (21réponses). A ce titre, vivre en petite famille, en famille moyenne ou en grande famille est une réalité sociologique. Durant des siècles, le père, la mère et leurs enfants ont eu

l'habitude de vivre ensemble où de partager une habitation avec d'autres personnes.

Il s'agissait des grands parents, des oncles, des tantes, des cousines et autres personnes. Cet ordre social, selon Loulidi (2004), est fonction des ressources familiales qui sont d'une part liées à l'héritage familial et d'autre part, aux revenus des membres de la famille. Les résultats auxquels nous sommes parvenus n'excluent pas cette possibilité. Selon les données de Ponthieu (2002), les inégalités sociales existent depuis une décennie, ce qui n'a pas épargné la discipline du football. Ceci conforte les résultats aux quels nous sommes arrivés.

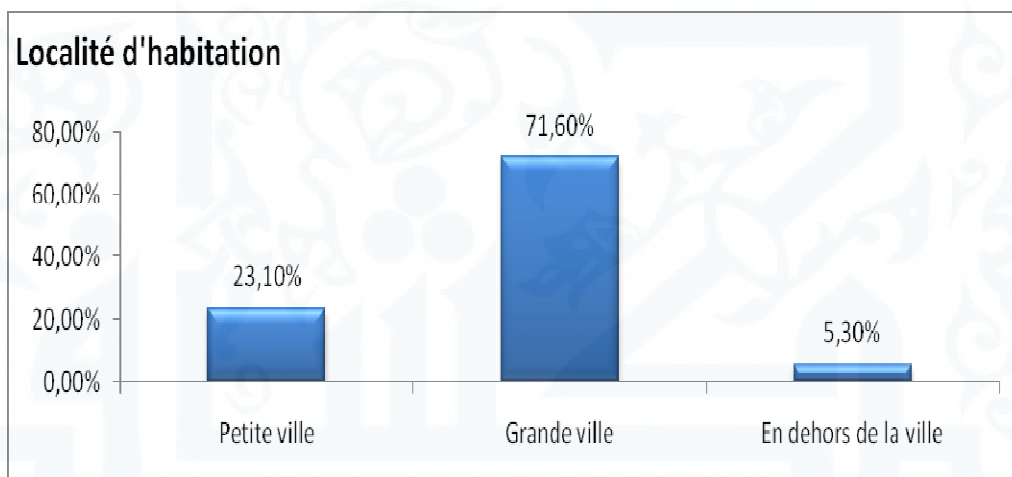
Mais quelle explication pourrions-nous attribuer à la forte présence de la population venant des familles moyennes ?

A priori, la raison essentielle de cette différence s'associe la notion d'espace de vie. En se référant à la question évoquée au questionnaire, en voulant connaître le " type de logement que notre population d'étude occupe", les questionnés ont répondu majoritairement que leur type de logement sont les appartements.

Ce qui à notre avis oblige ces derniers à être moins nombreux "faute d'espace", ainsi par la force des choses, on se retrouve à partager l'appartement, qui à notre sens ne peut héberger que les familles moyennes.

4.3., Localité d'habitation

Figure n° 03 : Présentation graphique selon les localités d'habitation



La population questionnée habite majoritairement en grande ville. Ce qui représente un pourcentage de 71.6 % (136 réponses sur les 190). En seconde position arrive une population représentant 23.1 % habitant les petites villes (44 réponses) puis une population minoritaire déclarant qu'elle habite en

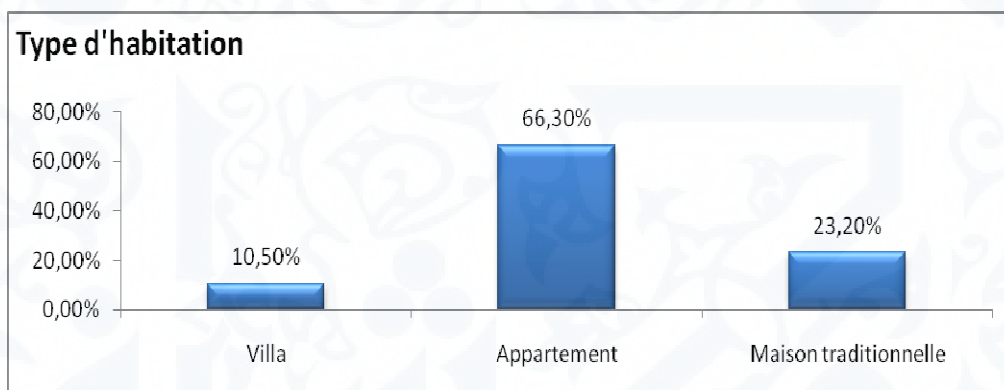
dehors de la ville, son taux est estimé à 5.3 % de la population d'étude, (10 réponses).

Pour donner quelques explications plausibles à cela, il est plus intéressant de savoir ce que peut être la ville et ses caractéristiques. Elle est définie comme unité urbaine étendue et fortement peuplée (par opposition aux villages) dans laquelle se concentrent la plupart des activités humaines : habitats, commerces, industrie, éducation, politique, culture, sport. Le jeune trouve tous les moyens humains et matériels dont il a besoin, particulièrement dans le domaine du loisir et au sport.

Il s'intègre facilement en trouvant tout pour réussir. Les données statistiques évoquées aux assises nationales sur les moyens matériels et humains qu'offre la seule ville d'Alger à ses habitants sont de l'ordre de 25 en terme de terrains de football avec encadrement estimé à quelques 800 cadres de sport entre techniciens du sport et conseillers de sport. Comparativement à d'autres villes se trouvant à la périphérie, les avantages matériels et humains sont très amoindris et parfois inexistants. Pour exemple, la ville de Shaoula (est d'Alger) ne possède qu'un terrain de football et seulement 06 cadres de sport.

4.4., Type d'habitation

Figure n° 04 : Présentation graphique selon les types de logement



Les footballeurs habitant dans des appartements se démarquent nettement des autres. Ils représentent 71.6 % de la population étudiée (136 sur les 190 enquêtés). Par contre les footballeurs habitant dans des villas ne représentent qu'un taux de 23.1 %, soit le quart de la population questionnée. Enfin un nombre très réduit de footballeur, vient des maisons traditionnelles. Ils représentent 5.3 %, de notre échantillon (44 réponses sur les 190 probables).

Les différences du type d'habitation entre les footballeurs se logeant dans des villas avec ceux des appartements et des maisons traditionnelles sont, à notre sens, liés à la notion de confort social. La démarcation des footballeurs,

habitant dans des appartements, donne l'impression que les tendances sont, quelque peu inversées.

Quelle explication allons-nous attribuer à cela?

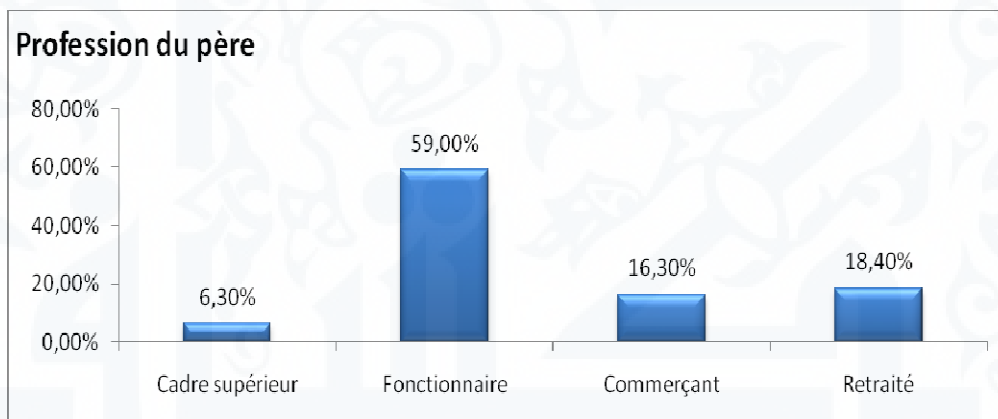
Pour ceux habitant les appartements, malgré la disponibilité de toutes les commodités que nous qualifions de "confort technique" chambre, cuisine et sanitaire, le fait que l'espace de jeu soit réduit, ou tout simplement inexistant, pousse les membres de la famille à faire sortir leurs enfants pour s'adonner aux multiples activités en dehors de la maison "faute d'espace" de jeu.

Mignon et Hellal (1999) soulignent à ce sujet, que le bas de l'immeuble reste l'espace le plus convoité par les jeunes et plus particulièrement les amateurs du football où chacun trouve sa place "c'est une fraternité qui s'exprime contre l'exclusion". Pour ceux habitant les villas, les espaces de jeu étant offerts avec le plein confort, l'enfant n'a pas besoin de sortir dehors pour jouer, il a toutes les commodités chez lui.

De même, pour ceux qui habitent les maisons traditionnelles, situées généralement en dehors de la ville et occupées par des familles nombreuses démunies matériellement. Les ressources de ses familles se limitent le plus souvent à subvenir aux besoins de la famille en matière d'alimentation. Les aires de jeu existent sous forme de terrains vagues et non aménagés où, l'enfant est généralement livré à lui-même.

4.5., Profession du père

Figure n° 05 : Présentation graphique selon la profession du père



La population questionnée dont les parents sont fonctionnaires se démarque nettement de celle dont les parents sont des cadres supérieurs, des commerçants et des retraités. Son taux représente un pourcentage de 59.0 %, soit (112 enquêtés sur 190). Elle est suivie d'une population de footballeurs dont les parents sont retraités (18.40%). Puis de celle dont les parents sont des

commerçants (31 réponses soit 16.3 % du total) et enfin arrivent les enquêtés dont les parents sont des cadres supérieurs, qui occupent la dernière place avec un taux de 6.3 % de la population d'étudiée (12 sur 190).

Plusieurs explications peuvent éclairées les différences des fréquences de réponses obtenues pour le rapport entre la fonction du père et la pratique du football.

Une enquête similaire, menée par Duret (2001) sur la différenciation sociale des pratiques sportives, sur une population adulte, ayant la même répartition des fonctions que notre population d'étude, souligne que les cadres supérieurs sont les mieux positionnés, puis viennent les commerçants, après ce sont les fonctionnaires qui arrivent en dernière position. L'une des justifications attribuée à cela, se rapporte à la santé physique.

Pour cette population d'étude " plus on fait du sport, plus on est en meilleure forme et mieux on produit". En ce qui nous concerne, les données que nous avons enregistrées, elles sont quelque peu inversées.

Quelles explications allons-nous attribuer à cela ?

Le faible taux de participation des enfants des cadres supérieurs à la pratique du football de haut niveau, est, à notre sens, relié au peu de temps que leurs parents leur consacrent. Le suivi quotidien de leurs enfants aux entraînements et aux compétitions n'est pas une tâche facile pour les parents, ils sont souvent occupés par leur travail " responsabilité oblige". Ils pensent aussi que le football est un sport pour "le bas peuple".

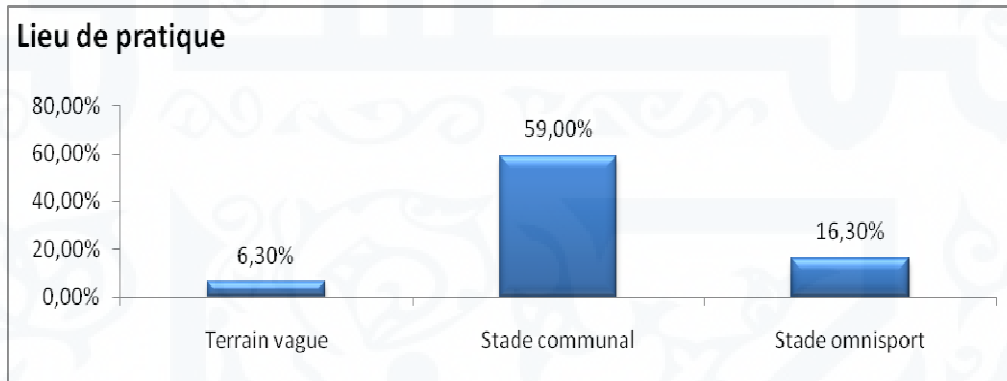
Laisser son enfant partir tout seul faire du sport ne peut être toléré. Ils préfèrent les intégrer dans des clubs réservés, ou s'entraîner ensemble les weekends avec plus de confort. Cet avis est partagé par Callée (1984).

Les mêmes explications seront attribuées aux footballeurs dont les parents sont commerçants. A la différence de ce que nous avons évoqué, les commerçants préfèrent que leurs enfants les assistent dans leurs activités commerciales. D'une part pour les aider, et d'autre part pour les initier au métier.

La présence d'un grand nombre de notre population d'étude dont les parents sont fonctionnaires, s'explique par le fait que ces derniers ne trouvent aucun inconvénient à la pratique de cette discipline. Sachant que ces derniers n'ont rien à perdre : ni leur temps, ni leur capital économique, et qu'ils croient que leurs enfants deviendront un jour des performants, par conséquent gagneront beaucoup d'argent. De plus, les conclusions auxquelles sont arrivées d'autres études, Cartron et Kamen (2004), précisent que la catégorie des fonctionnaires adhère favorablement à la pratique sportive.

4.6., Lieu de pratique du football

Figure n° 06 : Présentation graphique selon les lieux de pratique



Les enquêtés ont majoritairement répondu que leur premier espace de pratique du football est plus particulièrement les terrains communaux, soit 110 enquêtés sur les 190 questionnés avec 57.9 %, et 31 enquêtés pour avoir commencé la pratique du football dans des terrains vagues (36.8 %). Enfin, 10 réponses pour un taux de 5.3 % de la population questionnée ayant débuté cette pratique dans les stades omnisports.

Concernant les lieux où nos enquêtés ont commencé à jouer au football, les derniers ont majoritairement répondu que leurs premiers espaces de jeu sont simultanément les terrains vagues et les stades communaux.

Cela ne peut être un fait du hasard. L'une des explications, la plus plausible à cela est attribuée au fait que les enfants préfèrent jouer au football le plus souvent aux alentours de leur quartier d'habitation, plus exactement au pied de leur lieu d'habitation en s'organisant dans les terrains vagues ou de proximité "stade communal".

Théoriquement, l'accès à ces terrains est plus facile « sport pour tous ». Au début du jeu, Mignon (1998), affirme que le rôle attribué à cette pratique est limité à l'affirmation de son identité. Les écrits Benzarti (1982) donnent des témoignages poignants sur football des terrains vagues ou des terrains de proximité :

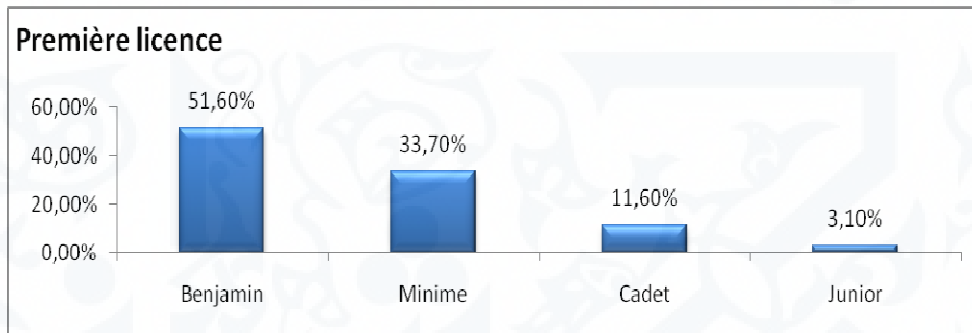
" Nous jouions les rencontres de football sur des terrains aménagés par nous mêmes, nous enlevions tous les obstacles qui pouvaient nous gêner, nous n'avions même pas besoin de gazon ni de vestiaires pour prendre part à une partie de football. Deux piquets, voire même deux manches à balai et voilà (les buts); de la chaux où du sable et voilà tracées les lignes délimitant le champ de jeu, puis un arbitre?

Un jour, on se retrouve dans un club de football. Et si on ne retrouve qu'une minorité de notre échantillon ayant commencé à jouer au football dans des stades omnisports, cela explique que ce type d'infrastructures est plutôt réservé

aux clubs sportifs. L'accès à ce type d'infrastructures est difficile, voir interdit aux enfants non structurés".

4.7., Première licence

Figure n°07 : Présentation graphique de la signature de la première de licence



Les 98 enquêtés sur les 190 composants l'échantillon expérimental, soit 51.6 % de la population étudiée déclarant s'être engagé très tôt dans la pratique du football. 33.7 % de la même population soulignent avoir signé une licence en catégorie des minimes.

Le reste de la population questionnée dit avoir signé la première licence dans la catégorie des cadets est de 11.6 %, puis dans celle des juniors, avec le plus faible taux de 6 réponses, soit un pourcentage de 3.1 %.

A première vue, les données enregistrées par notre population d'étude est majoritairement signataire en catégorie benjamine corroborent, ainsi, avec les recommandations de plusieurs auteurs spécialisés dans le domaine de la formation et la préparation du footballeur de haut niveau. Bauer (1974), Belger (1979) et Buch (1980) insistent sur l'importance du passage des futures élites par les petites catégories.

Plus tôt, il se spécialise, plus tôt la consolidation de ces acquis est meilleure.

L'objectif de cette étape est de leur inculquer, dès le bas âge, toutes les qualités sportives, humaines et morales nécessaires à l'émergence de leurs talents. Les données de Steiner (1982) citées par Hahn en (1991) dans son ouvrage « entraînement sportif des enfants » souligne à ce sujet, que "la préparation des enfants à la performance doit se faire dès le jeune âge, ce qui s'ensuit d'une importante consolidation des acquis, qui lui permettront par la suite, de repousser leurs limites biologiques" et par conséquent, faciliter leur intégration dans les équipes de divisions supérieures.

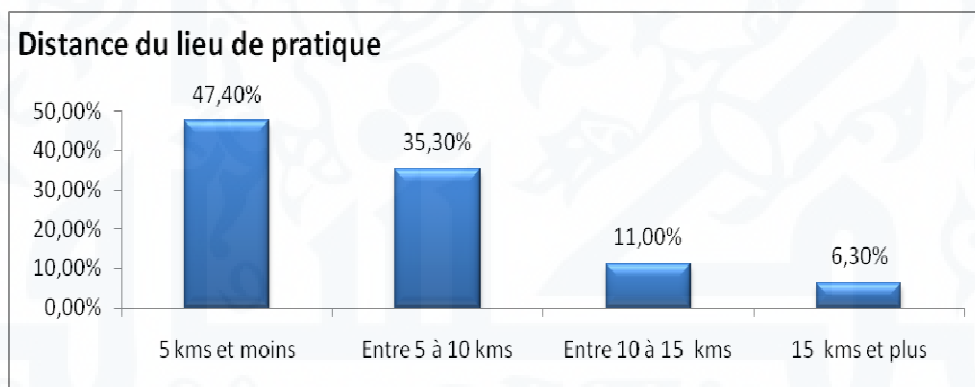
La fédération Algérienne de football "FAF" n'exclut pas cette donnée, tout en obligeant les clubs appartenant à la D1 et D2 d'engager obligatoirement des équipes Benjamines dans le championnat national. Pour cela, les règlements

généraux de la Fédération Algérienne de Football (2007), *Section (1)* concernant les orientations adressées à la ligue Nationale de football "LNF" dans son *article 9*, sont clairs et déterminantes.

« Les clubs des divisions nationales, Une et Deux, engagent obligatoirement, en plus de l'équipe Senior, deux équipes Juniors, deux équipes Cadettes, une équipe Minime et une équipe Benjamine ».

4.8., Distance du lieu de pratique

Figure n° 09 : Présentation graphique selon les distances du lieu de pratique



Les distances séparant la population de notre étude du lieu de pratique du football varient énormément d'un échantillon à un autre. Les uns se trouvent plus près des stades, les autres plus loin. 90 enquêtés soit 47.4 % de notre échantillon affirment parcourir une distance de 5 kms ou moins pour arriver à leur terrain de football. 35.3 % de nos questionnés effectuent une distance de 5 à 10 kms pour se rendre au stade.

11 % de notre échantillon disent parcourir une distance de 10 à 15 kms pour se rendre au stade. 6.3 % (12 réponses) estiment parcourir 15 kms et plus pour rejoindre le lieu de pratique. Plus on se rapproche du lieu de pratique, plus le nombre de réponses devient important. Inversement, plus on s'éloigne, les réponses sont fréquentées. *Quelle explication pourrions-nous attribuer à cela ?* A priori, la pratique du football est conditionnée par l'environnement géographique. Pour Thomas (1984), l'exemple de la pratique du ski et de la voile est évident, puisqu'il faut vraiment aller chercher ces disciplines. Les influences géographiques s'expliquent moins facilement. L'éloignement du lieu de pratique est une difficulté à laquelle on peut associer plusieurs éléments d'influence : le transport, la perte de temps, la fatigue... .

Pour arriver ou revenir des lieux de l'entraînement, un sacrifice spécial est demandé. Les joueurs supportent difficilement tous ces efforts et finissent généralement par l'abandon. Rares sont les parents qui utilisent leur véhicule

personnel. Les contraintes sociales dont le faible budget familial ne peuvent régler ce type de problèmes.

La maigre subvention que reçoivent les clubs ne peut pas apporter non plus une solution au problème de transport. Seuls les seniors ont ce privilège. A titre d'exemple, le club et même de DI ne bénéficie du transport pour les jeunes catégories que pour les compétitions (amicales voire officielles). Même exemple pour les autres clubs à quelques exceptions près.

4. Conclusion

Compte tenu des résultats auxquels nous sommes arrivés, dont l'objectif principal est l'identification du profil sociologique du footballeur algérien, il est impératif de souligner que le footballeur ayant plus de chance à accéder à l'élite sportive est celui qui appartient à une certaine catégorie sociale. Il est généralement identifié au sportif relevant d'un niveau scolaire moyen, d'un cadre de vie de famille moyenne, de père fonctionnaire, habitant généralement dans les grandes villes et majoritairement dans des appartements, débutant sa carrière de footballeur très jeune, plus particulièrement dans des terrains communaux les plus proches de chez eux.

Bibliographie

1. **Bauer R. (1974)**, Le football parfait, du débutant au professionnel, éd., BLV, Munich.
2. **Belger F., (1979)**, L'entraînement des jeunes, éd., Broodcoorens, p. 26
3. **Bui-xuan K., (2000)**, Introduction à la psychologie du sport, éd., Chiron, p.97,
4. **Busch W. (1980)**, Le football à l'école, éd., vigot, Paris.
5. **Callée J.P., (1984)**, Cadre de vie, pratique sportive et stratification sociale, INSEP, p.289.
6. **Cartron A., kamen F., (2004)**, Les relations sociales chez les enfants, éd., Armand colin , p.166.
7. **Duret P., (2001)**, Sociologie du sport, éd., Armand colin, p. 27.
8. **Hahn E., (1981)**, Entraînement sportif de l'enfant, vigot , Paris , pp.07-77
9. **Loulidi S., (2004)**, La famille, toute une histoire, revue n° 17, p. 15.
10. **Mignon P., Hellal H., (1999)**, Football "jeu et société" éd., INSEP, p. 302.
11. **Ordonnance n°95-09 Février (1995)** relative à l'organisation et au développement du système National de la culture physique et sportive du M.J.S.
12. **Ponthieux S., (2002)**, Les inégalités de conditions de vie dans la zone euro », Insee 1^{ère}, n°822,
13. **Thomas R., (1984)**, Le choix dans la pratique sportive "analyse des facteurs d'influences et conséquences pédagogiques", Thèse de doctorat d'état es lettres et en sciences humaines à l'Université de Lille III (France).

**** Source : Données FASS. Bilan technique année scolaire 2002-2003**